

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Luneville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Luneville
A Baccarat

SEANCE DU 8 AVRIL 2025

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
79	51	51 + 17 pouvoirs

Date de convocation
26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, Président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Sabine TIHA, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Michèle MATHIEU, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.**

Absents : **Laurent KUREK, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Jean-Luc DEMANGE, Jean-Marie LARDIN, Cédric PERRIN, Michel JACQUOT, Florence DUPAYS, Murielle GRIFFOUL, Christine THOMAS, Ludwig MISCHLER, Laurie PÉRISSÉ, Ludivine GEANT.**

Représentés : **Jocelyne CAREL à Jean-Paul FRANCOIS, Didier COLIN à Sabine TIHA, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Ludovic CHAUMET, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Valérie DIDIER à Alexandra HUGO, François FRASNIER à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Virginie GENOT à Marie VIROUX, Catherine LAURAIN à Jonathan HAUVILLER, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Colette MANSUY à Jacques LAMBLIN, Benoît TALLOT à Gérard RITZ, Caroline THOMAS à Alain FORTIER, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Serge DESCLE.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : FINANCES – Reprise anticipée des résultats 2024 du Budget Principal
Rapporteur : Gérard RITZ
N° de délibération : 2025_045

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
51	17	68	0	0	0

Les dispositions de l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales précisent qu'il est possible, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Cette reprise anticipée est justifiée par :

- Une fiche de calcul du résultat prévisionnel attestée par le comptable,
- Une balance et un tableau des résultats d'exécution du budget,
- L'état des Restes à réaliser au 31 décembre.

Ces documents sont annexés à la délibération.

Les résultats doivent être repris dans leur totalité et affectés aux budgets selon les règles d'affectation classique.

Les résultats seront définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif. Si une différence avec les montants reportés par anticipation venait à apparaître, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2025.

Les résultats provisoires de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Budget principal :

Section de fonctionnement			
	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat 2024	21 887 112,21	22 895 038,51	1 007 926,30
Résultat antérieur reporté		1 510 126,80	1 510 126,80
Résultat à affecter			2 518 053,10

Section d'investissement			
	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat 2024	5 225 208,99	6 109 471,86	884 262,87
Résultat antérieur reporté	985 408,06		-985 408,06
Résultat cumulé 2024			-101 145,19

Reste à réaliser au 31/12/2024	1 502 122,77	700 000,00	-802 122,77
--------------------------------	--------------	------------	-------------

Besoin de financement			-903 267,96
-----------------------	--	--	--------------------

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement 2024, il est proposé au Conseil communautaire d'affecter par anticipation au budget 2025 le résultat de fonctionnement 2024 du budget principal de la manière suivante :

- Financement du besoin de financement de la section d'investissement pour 903 267,96 €,
- Reprise de 1 614 785,14 € en section de fonctionnement.

Ces montants seront inscrits au Budget Primitif 2025.

La délibération d'affectation définitive des résultats interviendra après le vote du compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après avis de la Commission budget et fiscalité, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Décide d'affecter le résultat provisoire excédentaire 2024 de la section de fonctionnement au budget Primitif 2025 selon la répartition exposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2025.04.09 18:55:35 +0200
Ref:8535125-12816135-1-D
Signature numérique
le Président